



COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER
HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 09/08/2022

Reçu en préfecture le 09/08/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-217400993-20220808-D2022_12-AU

DECISION DU MAIRE

N° D 2022 - 12

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER,

Vu les articles 28 et 40 du Code des marchés publics ;

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations de pouvoirs pouvant être consenties par le Conseil Municipal au Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de DEMI-QUARTIER n° 2020-43 du 16 juin 2020 portant délégation de pouvoirs dudit Conseil Municipal au Maire, concernant notamment la passation des marchés à procédure adaptée ;

Vu la consultation lancée le 4 juillet 2022 pour l'acquisition d'une chargeuse sur pneus d'occasion pour le service du déneigement ;

Considérant que l'offre de la sté SECAMAT est la plus avantageuse économiquement ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est conclu un marché de fournitures pour l'achat d'une chargeuse sur pneus d'occasion avec la société SECAMAT 13 rue de la Californie ZI du Mont-Blanc CS 90359 74107 VILLE LA GRAND.

Article 2 : Le montant du marché s'élève à 178 800 € TTC (cent soixante dix huit mille huit cent euros TTC).

Article 3 : Le paiement des prestations se fera sur présentation d'une facture.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de Sallanches, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à DEMI-QUARTIER, le 8 août 2022

Le Maire,

Stéphane ALLARD.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le **09 AOUT 2022**

Télétransmis à Monsieur le Sous-Préfet le **09 AOUT 2022**